



**MINISTÈRE
DE L'ACTION PUBLIQUE,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA SIMPLIFICATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 10 janvier 2025

Communiqué de presse

Fin du premier cycle d'échanges avec les organisations syndicales représentatives

Comme il s'y était engagé, Monsieur Laurent MARCANGELI, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, a reçu cette semaine l'ensemble des huit organisations syndicales représentatives.

Ainsi, ont été reçus du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2025 dans l'ordre suivant :

- Les représentants de La Confédération Générale du Travail (CGT) ;
- Les représentants de la Fédération générale des fonctionnaires de Force Ouvrière (FGR-FO) ;
- Les représentants de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) ;
- Les représentants de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) ;
- Les représentants de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) ;
- Les représentants de Solidaires ;
- Les représentants de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) ;
- Les représentants de la Fédération Autonome de la Fonction Publique (FA-FP).

Chaque organisation syndicale a pu présenter ses attentes.

Le Ministre a rappelé la priorité, à court-terme, du vote de la loi de finances.

Il s'est par ailleurs engagé à mener à bien, à l'issue de cette période budgétaire, les chantiers structurants pour l'avenir de la fonction publique.

Le Ministre déclare :

« Nos agents publics méritent de la stabilité, de la reconnaissance et des réponses d'envergure à la hauteur de leur engagement.

J'ai souhaité recevoir l'ensemble des organisations syndicales représentatives dès cette semaine pour les écouter et poser les bases d'un dialogue serein et constructif.

Je souhaite qu'une prochaine rencontre avec l'ensemble des représentants des organisations syndicales se tienne rapidement, dès les prochaines semaines. »

Contact presse

Service presse de M. Laurent MARCANGELI

Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification

Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76

Mél : presse@action-publique.gouv.fr